

Atelier C

Collaborer pour la
protection et la gestion
des eaux souterraines

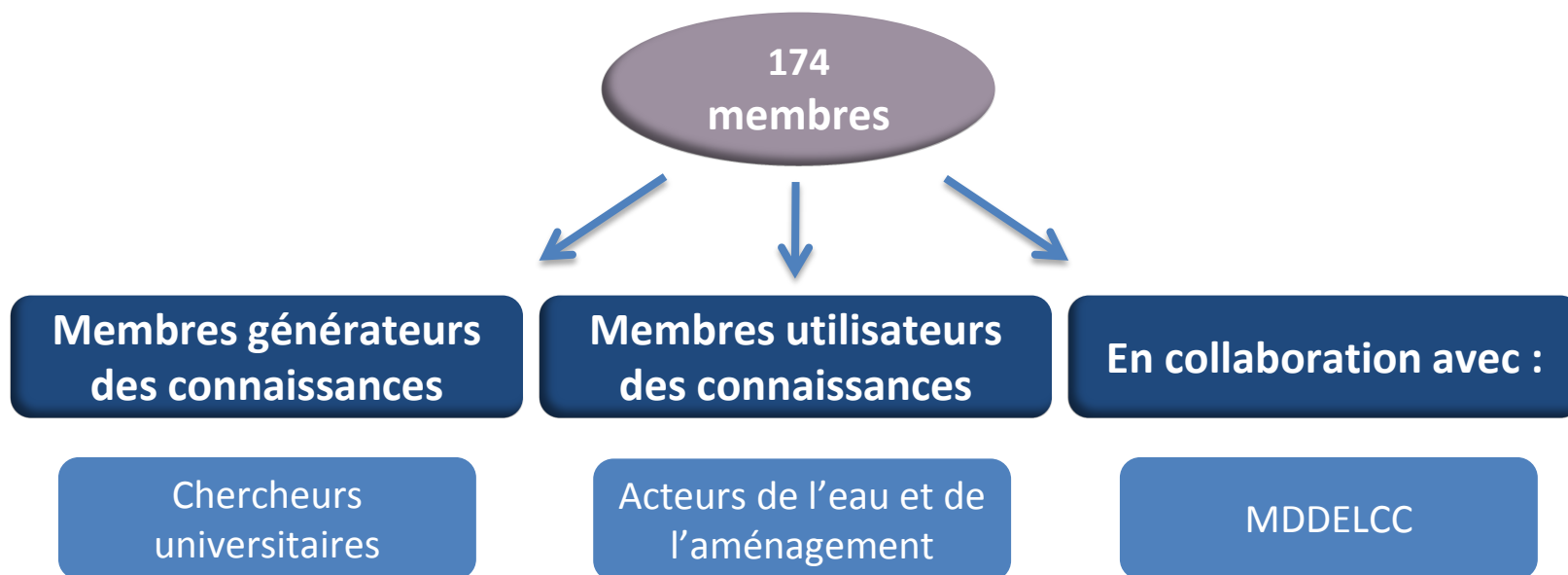
Montréal-Est



2 décembre 2016

RQES

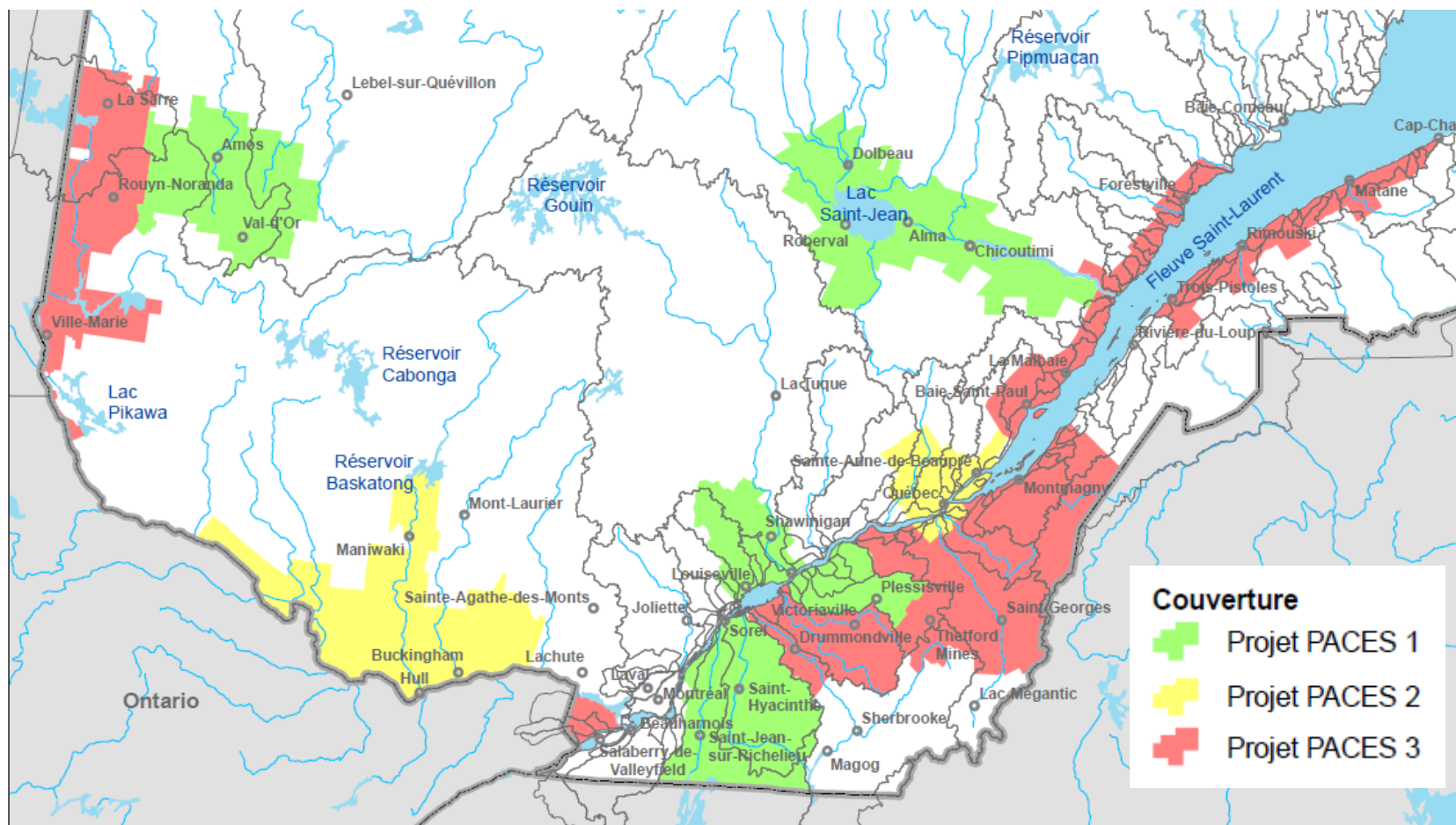
Le Réseau québécois sur les eaux souterraines



Mission : Consolider et étendre les collaborations en vue de la mobilisation des connaissances sur les eaux souterraines.

PACES

Le programme d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines





Familiarisation avec les connaissances hydrogéologiques



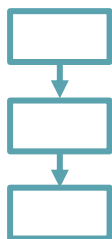
Objectifs de l'atelier

- Acquérir des notions hydrogéologiques de base
- Acquérir des connaissances pour comprendre les caractéristiques hydrogéologiques
- Être capable de lire seul, à un premier niveau, les documents produits dans le cadre du PACES (rapports et cartes)





Familiarisation avec les connaissances hydrogéologiques



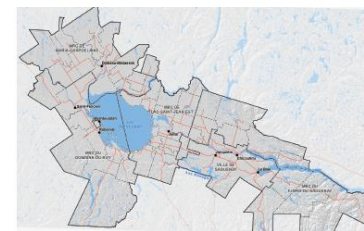
Déroulement de l'atelier

1. Présentation des notions hydrogéologiques de base avec maquette ou vidéo
2. Exercices de lecture des connaissances hydrogéologiques de portions de territoire représentatives d'un contexte hydrogéologique régionale
3. Exercices synthèses mettant en application les connaissances précédemment acquises pour résoudre une question d'aménagement



1^{er} atelier de transfert des connaissances sur les eaux souterraines du PACES du Saguenay – Lac-Saint-Jean

CAHIER DU PARTICIPANT



Atelier organisé par :
le Réseau québécois sur les eaux souterraines,
avec la contribution de l'UQAC et de l'UQTR

Février 2015

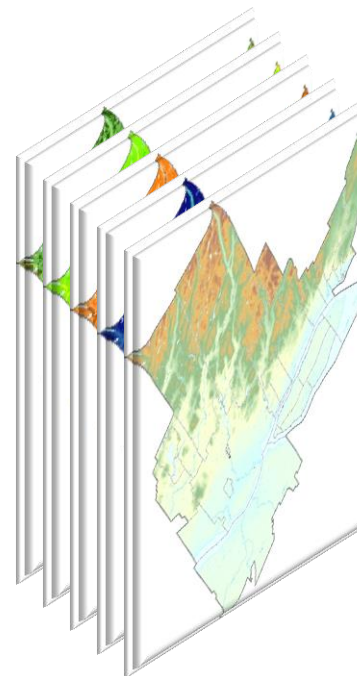


Appropriation des bases de données hydrogéologiques



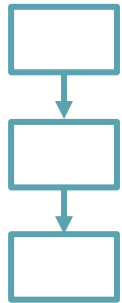
Objectifs de l'atelier

- S'approprier la base de données géospatiales sur les eaux souterraines de son territoire d'action
- Mieux comprendre les caractéristiques hydrogéologiques spécifiques à son territoire d'action
- Apprendre à analyser les données géospatiales sur les eaux souterraines de son territoire d'action afin de répondre à des enjeux





Appropriation des bases de données hydrogéologiques



Déroulement de l'atelier

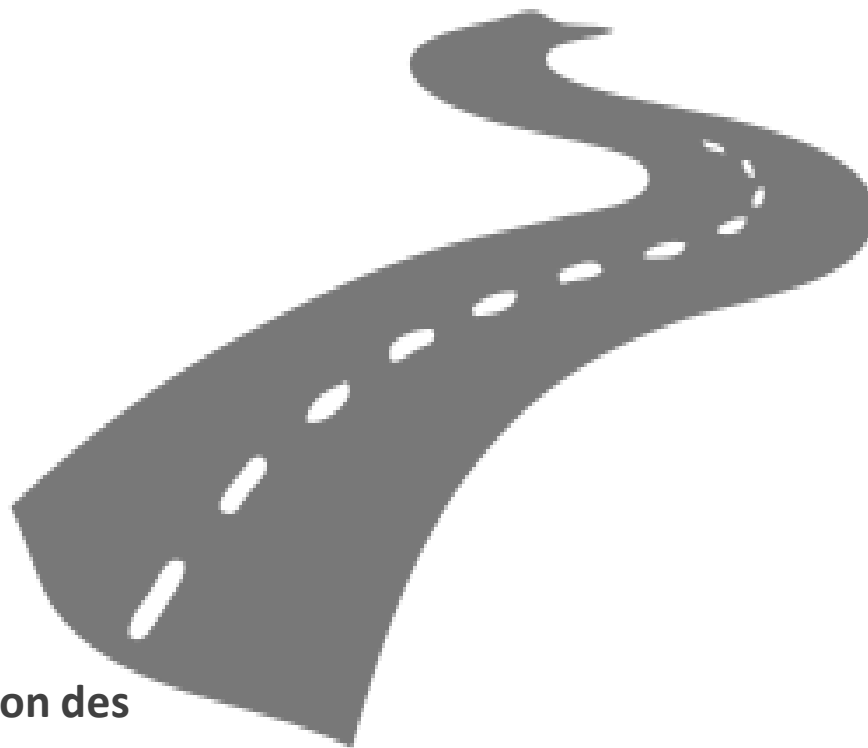
1. Présentation de la structure des bases de données géospatiales sur les eaux souterraines de son territoire d'action
2. En binôme, lecture des données géospatiales sur les eaux souterraines de son territoire d'action et échanges avec les experts en hydrogéologie
3. En binôme, avec le logiciel ArcGIS, application d'un exercice d'aménagement sur son territoire d'action





Au-delà de l'appropriation des connaissances

**Mesures de protection
et de gestion des eaux
souterraines(PGES)**



**Appropriation des
connaissances
hydrogéologiques
régionales**

ATELIER C

Au-delà de l'appropriation des connaissances



Multiplication des acteurs et fragmentation des responsabilités : confusion quant au rôle de chacun et difficultés de collaboration entre acteurs



De nombreux outils pour agir, pas toujours connus et certains avec des limites intrinsèques



Le manque de sensibilisation des élus



Le manque de ressources humaines pour développer les règlements et les faire appliquer



Nos objectifs

- Clarifier les rôles et responsabilités de chacun des acteurs en matière de PGES
- Connaître les outils réglementaires et non réglementaires de PGES
- Poser un diagnostic sur les capacités régionales à la PGES
- Renforcer les capacités des acteurs à développer une stratégie régionale de PGES (stimuler la collaboration)

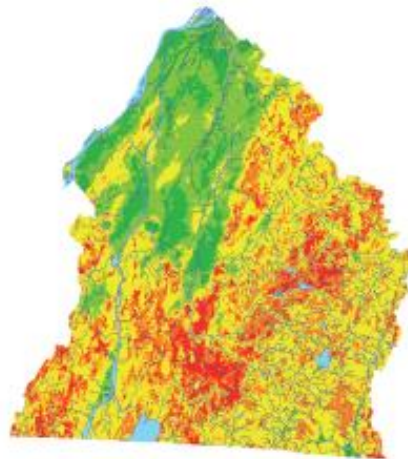


Ancrés dans votre réalité régionale : en fonction des enjeux de votre région

ATELIER C

Collaborer pour la protection et la gestion des eaux souterraines

Montréal Est



CAHIER DU PARTICIPANT
Décembre 2016

ATELIER
C

L'approche pour atteindre les objectifs

**Miser sur les connaissances de tous les participants
(chercheurs et professionnels)**



Présentation
magistrale



Échange en
petit groupe



Discussion en
grand groupe



Travail
individuel

- 8h50 **Activité 1** Les enjeux de protection et de gestion des eaux souterraines de votre région
- 10h45 **Activité 2** Évaluer les actions actuelles pour les enjeux de PGES
- 12h15 Lunch
- 13h30 **Activité 3** Les capacités des acteurs à protéger et gérer les eaux souterraines
- 14h45 **Activité 4** Les stratégies d'action pour la protection et la gestion des eaux souterraines
- 16h15 Mot de la fin

L'équipe pour vous accompagner

CdP
p. 3

Votre animatrice



Anne-Marie Decelles

M.A. Développement régional
Agente de transfert du RQES
Département des sciences
de l'environnement
UQTR

Votre experte en aménagement du territoire



Julie Ruiz

Ph.D. Aménagement
Professeure
Département des sciences
de l'environnement
UQTR

L'équipe pour vous accompagner

CdP
p. 3

Vos experts en eaux souterraines



René Lefebvre
Ph.D. Géologie
Professeur titulaire
Centre Eau Terre Environnement
Institut national de la recherche
scientifique



Christine Rivard
Ph.D. Hydrogéologie
Chercheure
Commission géologique du Canada
Ressources naturelles Canada



Jean-Marc Ballard
M.Sc. Hydrogéologie
Agent de recherche
Centre Eau Terre Environnement
Institut national de la recherche
scientifique

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Autres informations

- ✓ Les gabarits sont récoltés pour la réalisation du cahier des résultats
- ✓ En tout temps, possibilité de poser des questions aux experts en hydrogéologie et en aménagement du territoire
- ✓ Feuille de présence
- ✓ Atelier photographié
- ✓ Sondage d'appréciation

Les partenaires de l'atelier



Un atelier réalisé avec le support logistique de:



Grâce au support financier de :

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**



Activité 1

Vos enjeux de protection
et de gestion des eaux
souterraines



Protéger et gérer les eaux souterraines



Protéger les zones de captage



Assurer la recharge des aquifères

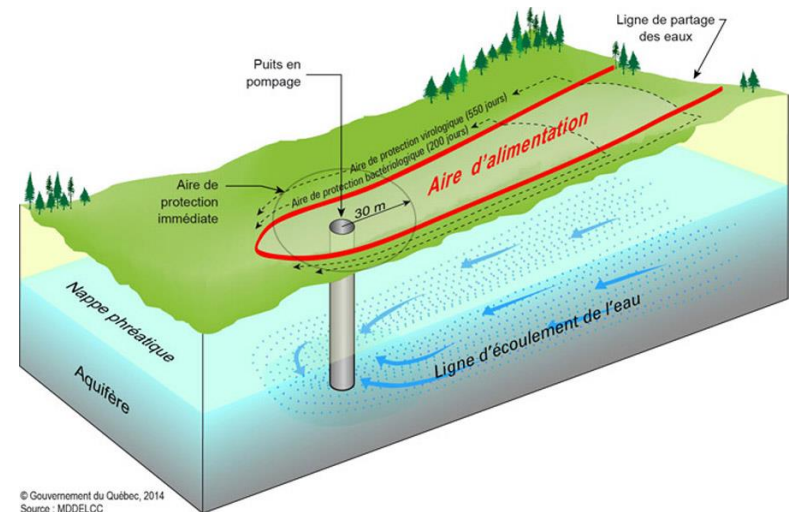


Prévenir la contamination des aquifères



Protéger les zones de captage

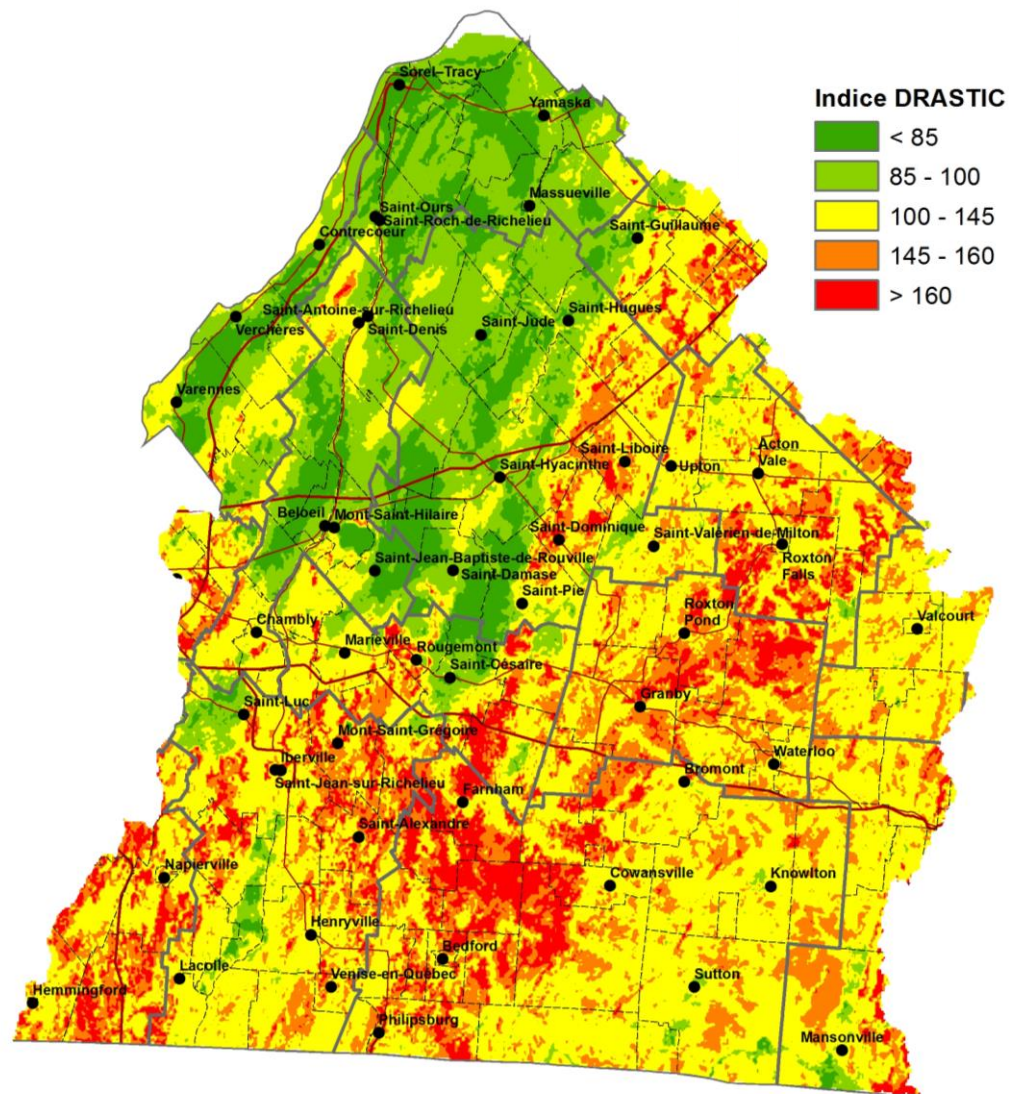
- Mise en application du RPEP
- Délimitation des aires d'alimentation des puits
- Gestion des activités polluantes au sein des aires d'alimentation selon le niveau de risque de contamination





Prévenir la contamination des aquifères

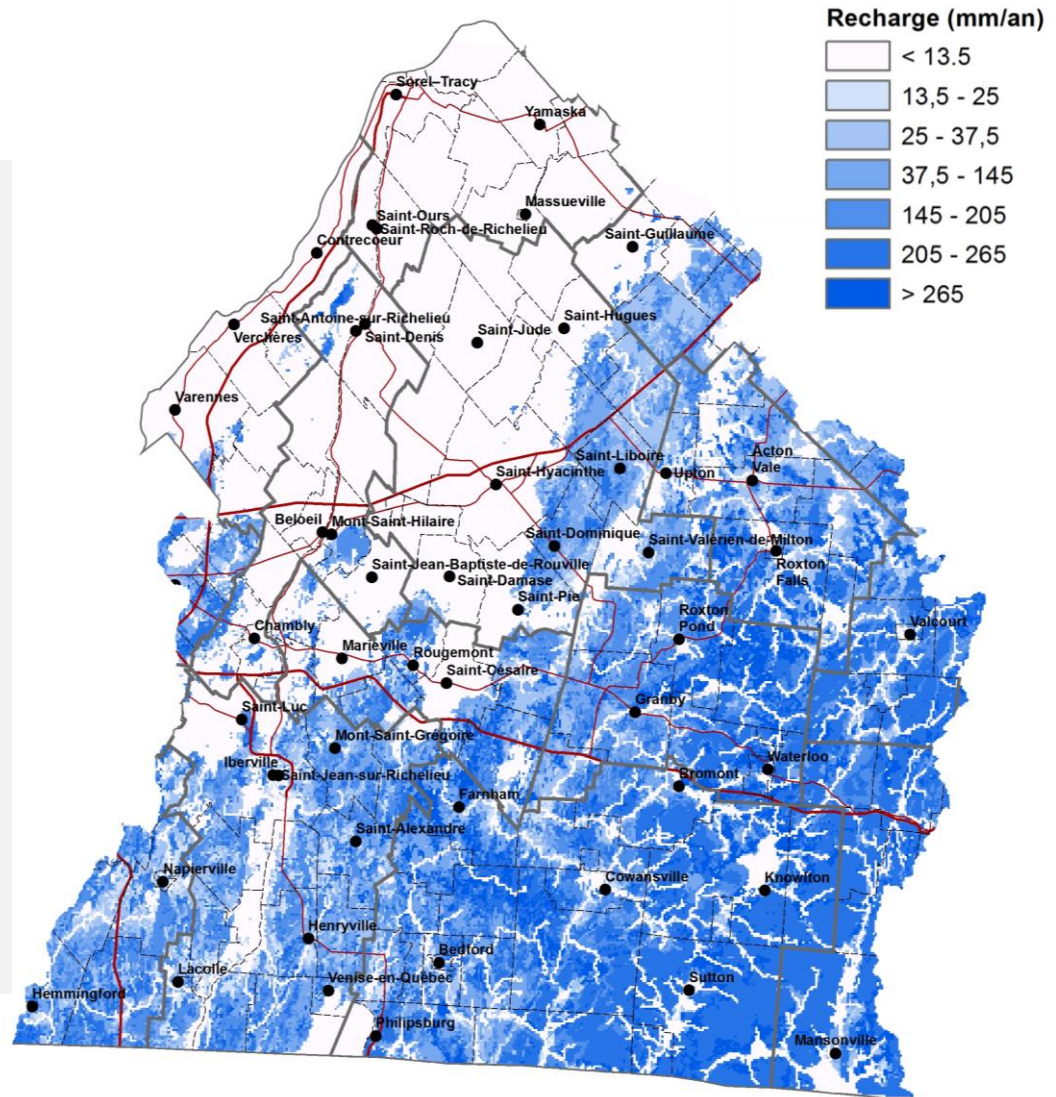
- Protéger les aquifères les plus vulnérables des sources de pollution actuelles et futures, ponctuelles et diffuses





Assurer la recharge des aquifères

- Maintenir une infiltration d'une eau de qualité dans les zones de recharge :
 - Connaître et gérer les activités polluantes
 - Limiter l'imperméabilisation des sols par la gestion des zones construites et la planification des futurs développements





Prévenir la
contamination
des aquifères



Assurer la
recharge des
aquifères



Protéger les
zones de
captage

Quels sont les enjeux sur votre territoire ?



Activité 1



Identifier et prioriser les enjeux (problèmes à résoudre) pour la protection et la gestion de l'eau souterraine de votre région



**Les eaux
souterraines de
votre territoire**



**Ce qu'en
disent les
experts**



**Exercice
collaboratif :
prioriser les
enjeux**



Les eaux souterraines de votre territoire

CdP
p.6

Vidéo 1 - Les eaux souterraines : une introduction

Vidéo 2 - Les faits saillants du PACES de votre région

1. Quelle est la nature des formations géologiques qui contiennent l'eau souterraine ?
2. D'où vient l'eau souterraine et où va-t-elle ?
3. Est-elle potable et quels usages pouvons-nous en faire ?
4. Quelles sont les quantités exploitées et exploitables ?
5. Est-elle vulnérable aux activités humaines ?
6. Selon votre étude, quelles sont les principales menaces et les principaux enjeux pour assurer une protection et une gestion durable de l'eau souterraine dans la région ?



Ce qu'en disent les experts

CdP
p. 7

Quels sont les enjeux de protection et de gestion des eaux souterraines identifiés dans la vidéo ?

Quels autres enjeux les experts ajouteraient-ils ?

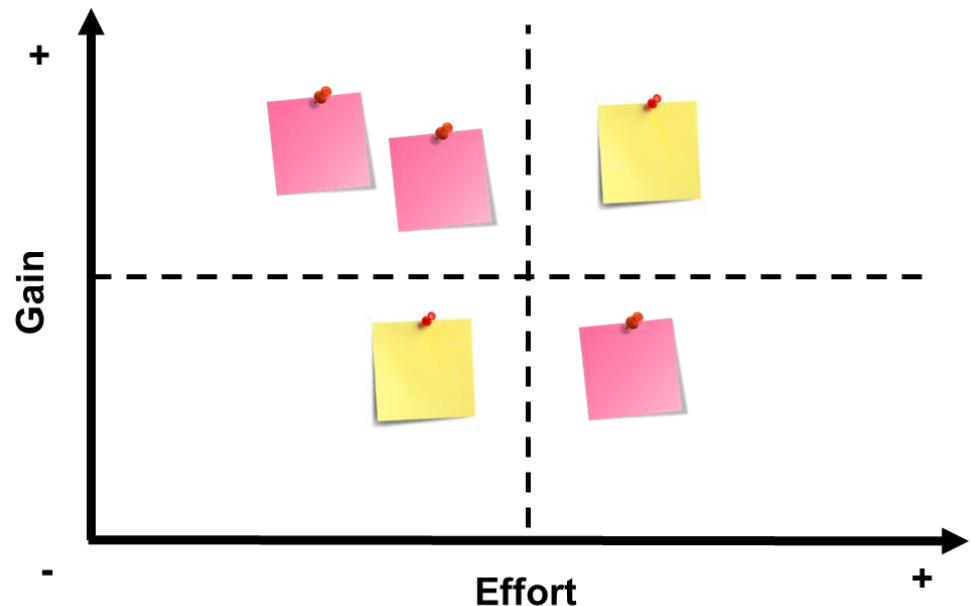
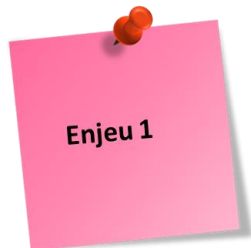


Exercice collaboratif : prioriser les enjeux

CdP
p. 8-9

Identifiez et notez sur les post-it les enjeux de PGES que vous connaissez ou que vous anticipez sur votre territoire ? (1 enjeu/post-it; ex. : la gestion des carrières et sablières sur les aquifères exploités, le manque de connaissances locales)

Placez chacun des enjeux sur la matrice effort-gain. Pour agir sur cet enjeu, cela va prendre beaucoup ou peu d'effort ? Si nous agissons sur cet enjeu, nous anticipons que nous allons être fortement, moyennement ou peu collectivement gagnant ?



Activité 2

Évaluer les actions
actuelles pour les
enjeux de PGES



Activité 2



Identifier les actions actuelles pour nos enjeux de PGES, ainsi que leurs limites



**Le cadre
institutionnel
et les outils
pour la PGES**



**Nos actions
actuelles**



**Partager les
limites de nos
actions
actuelles**



Un cadre institutionnel complexe

CdP
p. 12

COHÉRENCE GLOBALE

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Planification du territoire

- Organisation et contrôle du développement sur les territoires

Protection et gestion de l'eau

- Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
- Alimentation en eau potable et gestion des eaux usées

Gestion et contrôle des activités polluantes

- Activités ponctuelles pouvant constituer une source de pollution (routes, mines, carrières, etc.)

Gestion et réhabilitation des sols contaminés

- Dispositif de connaissance, de suivi et de réhabilitation des sols contaminés (ex. : ancienne station service)

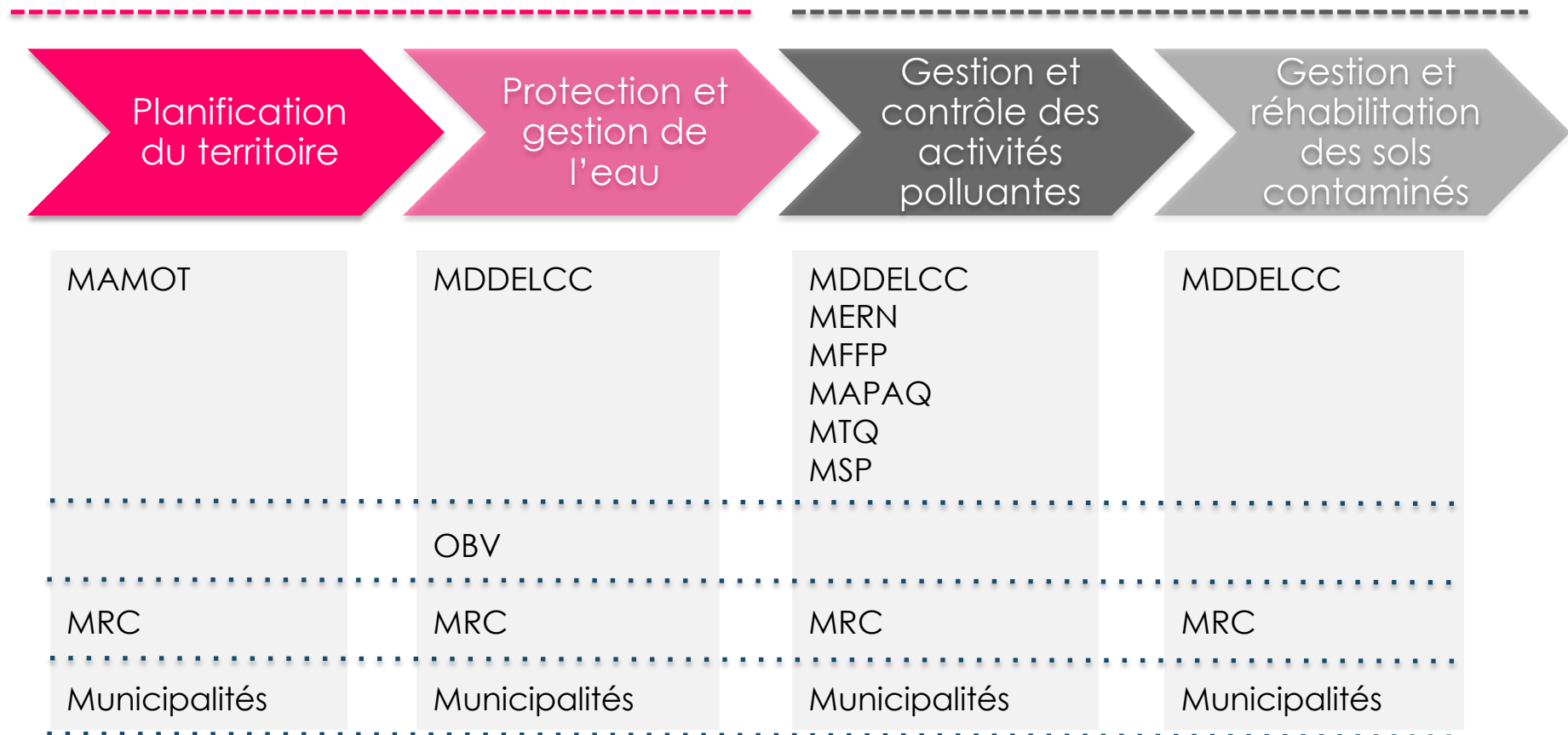


Un cadre institutionnel complexe

CdP
p. 12

COHÉRENCE GLOBALE

ACTIVITÉS PONCTUELLES





Un cadre institutionnel complexe

CdP
p. 12

COHÉRENCE GLOBALE

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Planification du territoire

- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et orientations gouvernementales, etc.

Protection et gestion de l'eau

- Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, RPEP
- Politique nationale de l'eau, etc.

Gestion et contrôle des activités polluantes

- Loi sur la qualité de l'environnement, PrimeVert, gestion des sels de déglacage, RNI, etc.

Gestion et réhabilitation des sols contaminés

- Politique de protection des sols et de réhabilitation des sols contaminés, etc.



Des outils multiples et complémentaires

CdP
p. 13



OUTILS RÉGLEMENTAIRES

DÉFINITION

Édiction de normes opposables aux citoyens ou aux entreprises pour le contrôle des activités humaines

EXEMPLES

- Document complémentaire des schémas d'aménagement et de développement
- Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)
- Règlement de zonage
- PIIA, PAE, etc.
- Règlement sur les carrières et les sablières
- Etc.



Exemple 1

La gestion des activités polluantes dans les zones de captage

CdP
p. 14



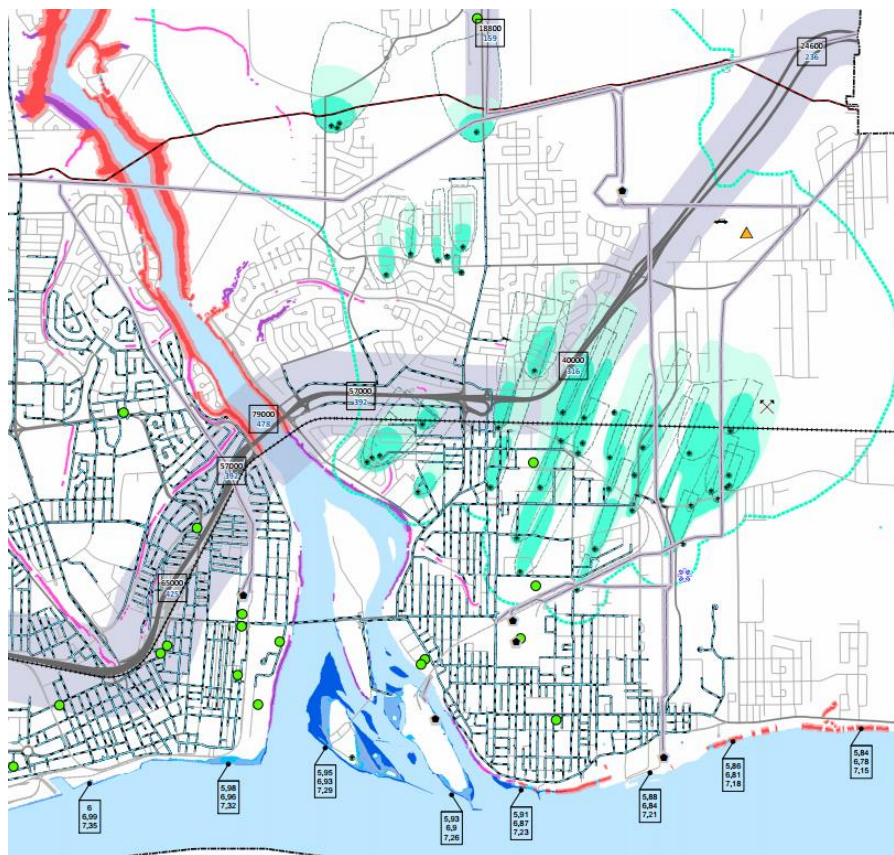
Mauricie



Ville-MRC de Trois-Rivières



Inscription dans le document complémentaire de la MRC des activités polluantes dans les zones de protection élargie des puits municipaux



✦ Puits

Zones sensibles

⬜ Aire d'alimentation

Zone de migration virus (550 jours)

Zone de migration bactéries (200 jours)

Zone de protection (30 mètres)

Zones de protection élargie des puits municipaux





Exemple 1

La gestion des activités polluantes dans les zones de captage

Usage	Aménagements requis / restrictions applicables
1. Lieu d'élimination des déchets solides (matériaux secs, résidus domestiques, incinérateur)	a. Ces usages doivent être interdits par le règlement de zonage
2. Centre de récupération et de triage (papier, verre, plastique, métaux, matières polluantes, compostage)	a. Imperméabilisation des fossés b. Mise en place d'un système de drainage et de récupération des eaux de procédé et de ruissellement c. Mise en place d'un séparateur eau/produits pétroliers
3. Lieu d'élimination des neiges usées	a. Imperméabilisation des fossés b. Imperméabilisation des aires d'entreposage c. Mise en place d'un système de drainage et de récupération des eaux de procédé et de ruissellement d. Mise en place d'un séparateur eau/produits pétroliers
4. Centre d'entreposage de traitement et d'enfouissement de sols contaminés	a. Ces usages doivent être interdits par le règlement de zonage
5. Lieux d'entreposage en vrac d'hydrocarbures	a. Ces usages doivent être interdits par le règlement de zonage
6. Lieux d'entreposage en vrac de matières premières solides ou liquides autres qu'hydrocarbures	a. Installation de structures de rétention étanches b. Imperméabilisation des aires d'entreposage / aménagement d'aires d'entreposage protégées des intempéries



Exemple 2

La protection des zones de résurgence de l'eau souterraine



Montréal-Ouest



Conservation de la nature



Une fiducie qui protège les zones de résurgence (tourbière 1 km²) de l'eau souterraine près de Covey Hill



Exutoire ouest de la tourbière
(Photo de Phil Norton)



Des outils multiples et complémentaires

CdP
p. 13

OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES



OUTILS DE PLANIFICATION ET DE CONCERTATION

DÉFINITION

Stratégies, plans de gestion, plan d'action qui définissent des orientations à travers une concertation entre acteurs

EXEMPLES

- Schéma d'aménagement et de développement et son plan d'action
- Plan directeur de l'eau



Exemple 3

Un modèle de gouvernance pour les eaux souterraines



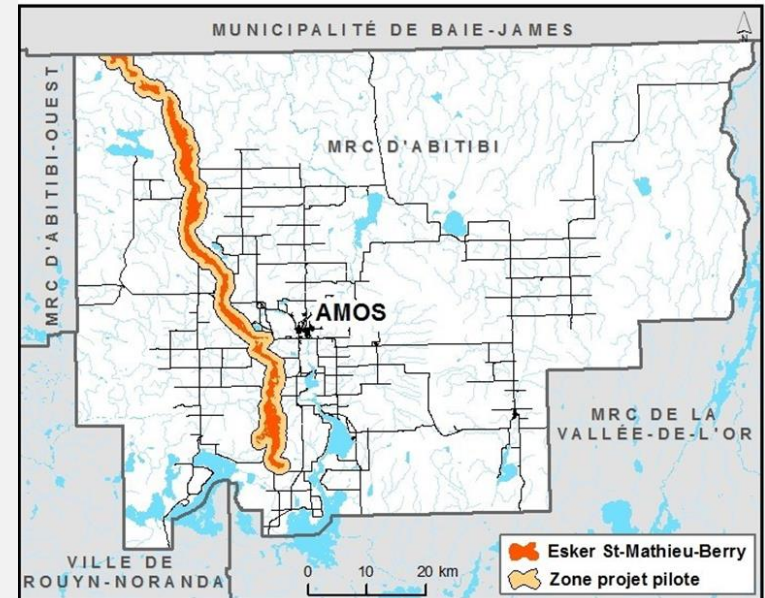
Abitibi



Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT)



Projet pilote de gouvernance de l'esker aquifère
Saint-Mathieu-Berry (EASMB) :
comité de gouvernance de l'esker
formé par des gestionnaires et des
utilisateurs de l'esker + réalisation du
schéma directeur de développement
durable (SDDD)



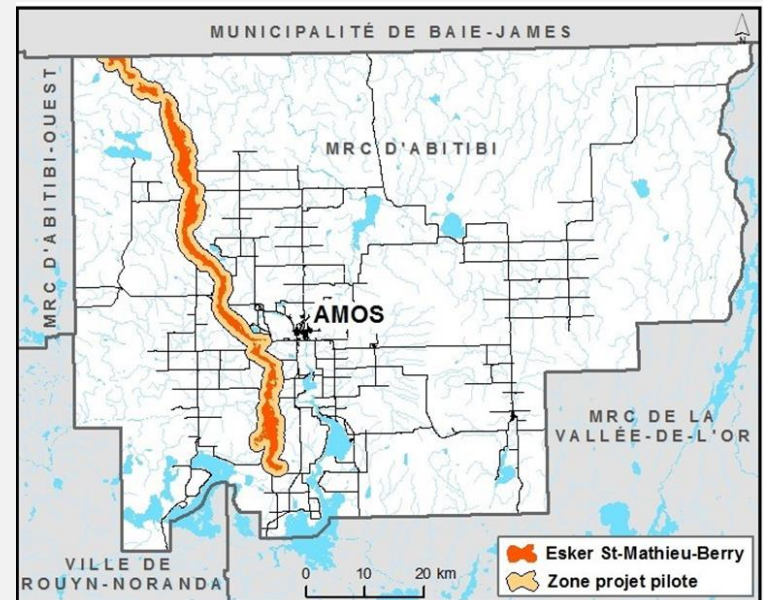


Exemple 3

Un modèle de gouvernance pour les eaux souterraines

Objectifs du schéma directeur de développement durable (SDDD)

- Sensibiliser les acteurs face aux usages qui ne sont pas tous compatibles avec la pérennité des aquifères de grande qualité
- Promouvoir la protection de l'EASMB face aux menaces (contamination ou dégradation des propriétés filtrantes, pompage excédant la recharge ou limitant l'accès à l'eau d'autres utilisateurs)





Exemple 3

Un modèle de gouvernance pour les eaux souterraines

Exemple de contenu du SDDD

ENJEU GÉNÉRAL

Manque de connaissances sur la gestion /
l'utilisation du territoire

ENJEUX SPÉCIFIQUE

Manque de connaissance sur les risques associés aux
eaux usées

OBJECTIF

Connaître le niveau de conformité des systèmes de
traitement des eaux usées sur l'ensemble du
territoire du projet pilote

ACTIONS

- Documenter l'historique de mise en place d'un service public de vidange de fosses septiques par les MRC
- Élaborer une étude d'opportunité de mise en place d'un service public de vidange de fosses septiques pour les MRC qui n'en possèdent pas



Des outils multiples et complémentaires

CdP
p. 13

OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES



OUTILS DE PLANIFICATION ET DE CONCERTATION

DÉFINITION

Stratégies, plans de gestion, plan d'action qui définissent des orientations à travers une concertation entre acteurs

EXEMPLES

- Schéma d'aménagement et de développement et son plan d'action
- Plan directeur de l'eau



OUTILS VOLONTAIRES

Encouragent des changements de pratiques sur une base volontaire

- Campagne de sensibilisation sur l'économie d'eau potable



Exemple 4

Gérer les contaminants et sensibiliser les citoyens



Montréal Est



Ville de Granby



Mise en place de quartiers blancs





Des outils multiples et complémentaires

CdP
p. 20

OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES



OUTILS DE PLANIFICATION ET DE CONCERTATION

DÉFINITION

Stratégies, plans de gestion, plan d'action qui définissent des orientations à travers une concertation entre acteurs

EXEMPLES

- Schéma d'aménagement et de développement et son plan d'action
- Plan directeur de l'eau



OUTILS VOLONTAIRES

Encouragent des changements de pratiques sur une base volontaire

- Campagne de sensibilisation sur l'économie d'eau potable



OUTILS INCITATIFS

Mesures économiques qui activent un changement de pratiques, une autre manière d'aménager.

- Prime Vert (MAPAQ)
- Redevances sur l'eau
- Remboursement de taxes foncières



Exemple 5

Des crédits de taxes foncières pour les biens et services écosystémiques



Mauricie



Ville de Trois-Rivières



Mesures destinées aux propriétaires des boisés et des milieux humides : crédits de taxes de 50 % en échange d'une entente de conservation avec les propriétaires

Objectif de la ville : 1 ha protégé pour chaque hectare développé





Exemple 6

Les mesures de compensation écologique pour protéger les milieux naturels



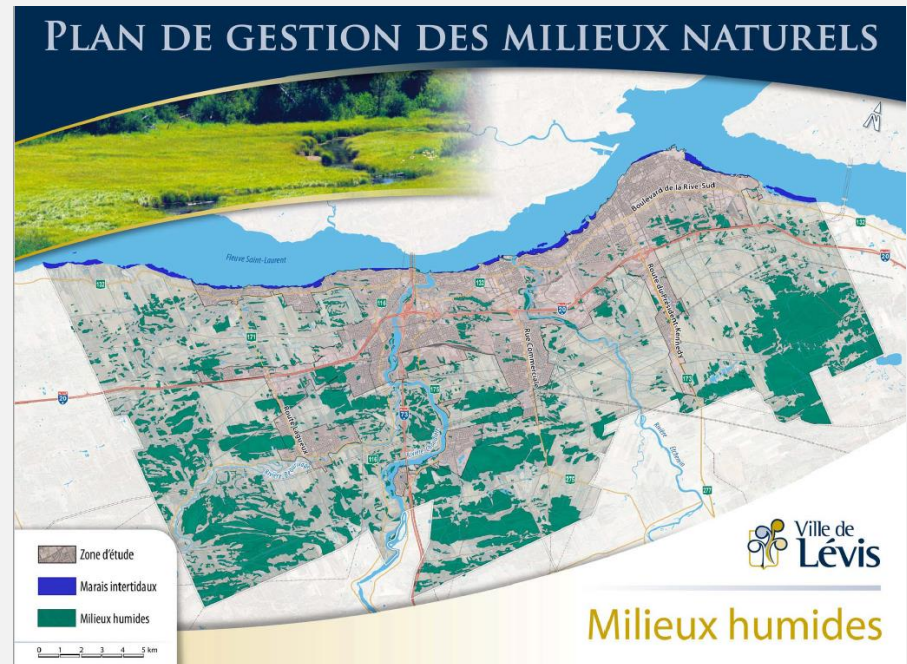
Chaudières-Appalaches



Ville de Lévis



1/3 de ses terrains développables en zone humide (certificat autorisation) → Plan de gestion des milieux naturels qui détermine les zones à développer vs à protéger (50 % des milieux humides) et cible les zones de compensation écologique





Des outils multiples et complémentaires

CdP
p. 20



OUTILS RÉGLEMENTAIRES



OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES



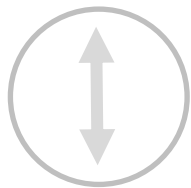
**OUTILS DE PLANIFICATION
ET DE CONCERTATION**



**OUTILS
VOLONTAIRES**



**OUTILS
INCITATIFS**



Exemple 7

Arrimer SAD et PDE



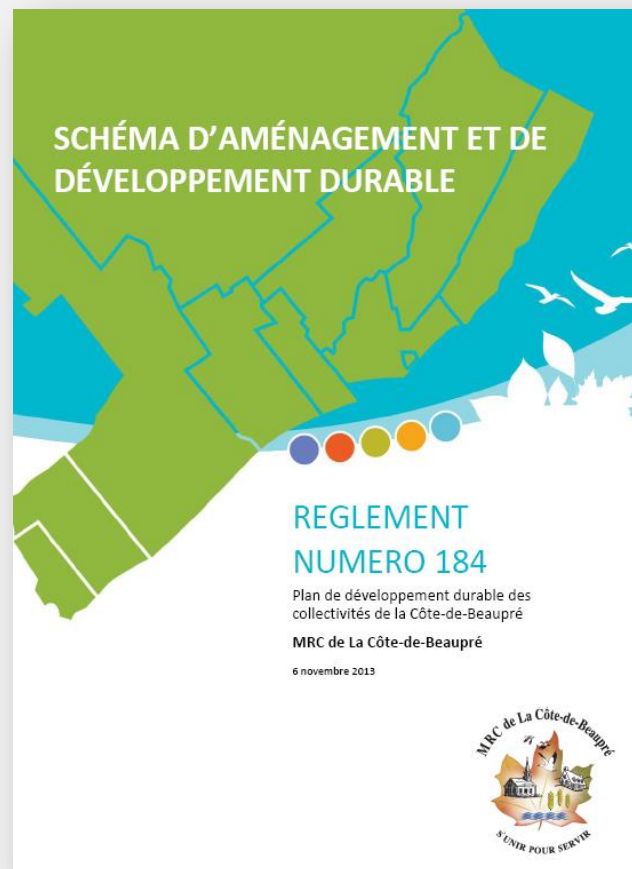
Capitale-Nationale

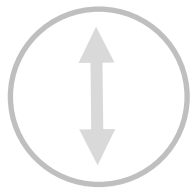


MRC de la Côte-de-Beaupré et OBV
Charlevoix-Montmorency



- Élaboration simultanée du PDE et du SADD
- Objectifs et moyens de mise en œuvre communs dans les deux plans : actions du PDE se sont traduites par des mesures réglementaires
- Échange d'expertise entre les deux organismes + respect des compétences et crédibilité





Exemple 7

Arrimer SAD et PDE

ENJEU 1 : LA QUALITÉ DE L'EAU

Actions du Schéma d'aménagement et du PDE	Axes d'intervention du Schéma d'aménagement	Orientation du PDE	Objectifs de gestion intégrée de l'eau du PDE
8. À l'extérieur des périmètres d'urbanisation, avant d'autoriser un projet de lotissement, exiger du promoteur la réalisation d'une étude de sol afin de s'assurer que les terrains pourront répondre à l'ensemble des exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q-2, r. 22). En l'absence de cette étude, agrandir les superficies minimales des lots en prévision du remplacement du champ d'épuration	Protection et mise en valeur des milieux forestiers Pérennité des espaces récréatifs et touristiques Milieux de vie conviviaux et durables	Protection des prises d'eau souterraine	Réduire les risques de contamination de l'eau souterraine en provenance des fosses septiques



Exercice collaboratif

CdP
p. 16

1. Identifiez les outils et actions mis en place au jour d'aujourd'hui pour agir sur votre enjeu
2. Pour ces outils et actions, identifiez les manques et limites liés à leur utilisation

NOTRE ENJEU

	LES OUTILS QUE NOUS MOBILISONS ACTUELLEMENT		AUTRES ACTIONS
	QUI ?	QUOI ?	
OUTILS RÉGLEMENTAIRES			
OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES			LIMITES / MANQUES À NOS ACTIONS
PLANIFICATION / CONCERTATION			
VOLONTAIRES			
INCITATIFS			

Réseau québécois sur les eaux souterraines, 2016.

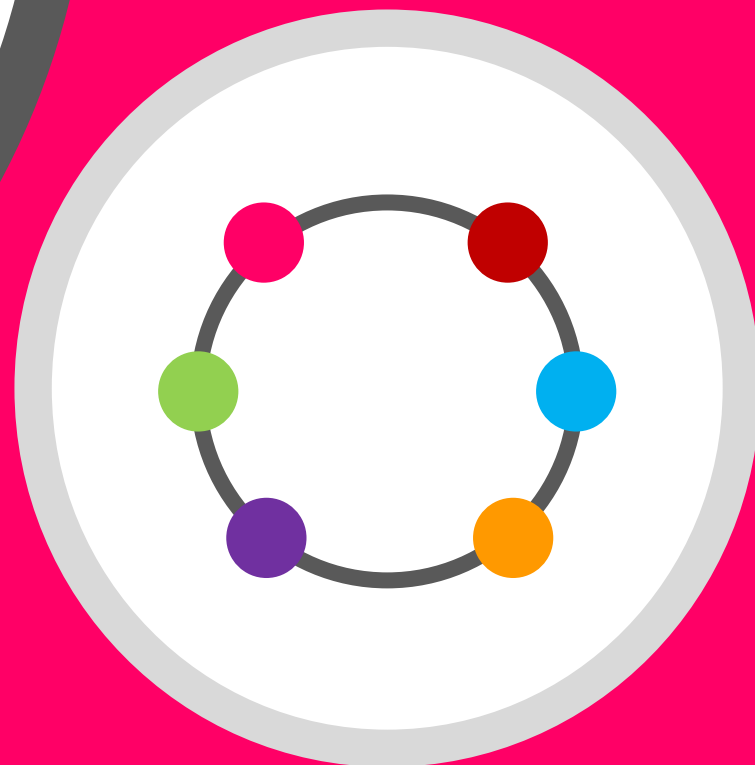
Bon appétit !



Retour à 13h30

Activité 3

Les capacités des
acteurs à protéger et
gérer les eaux
souterraines



Un appui de compétences
externes à votre organisation

Des élus prêts à
le faire

Une population
sensibilisée

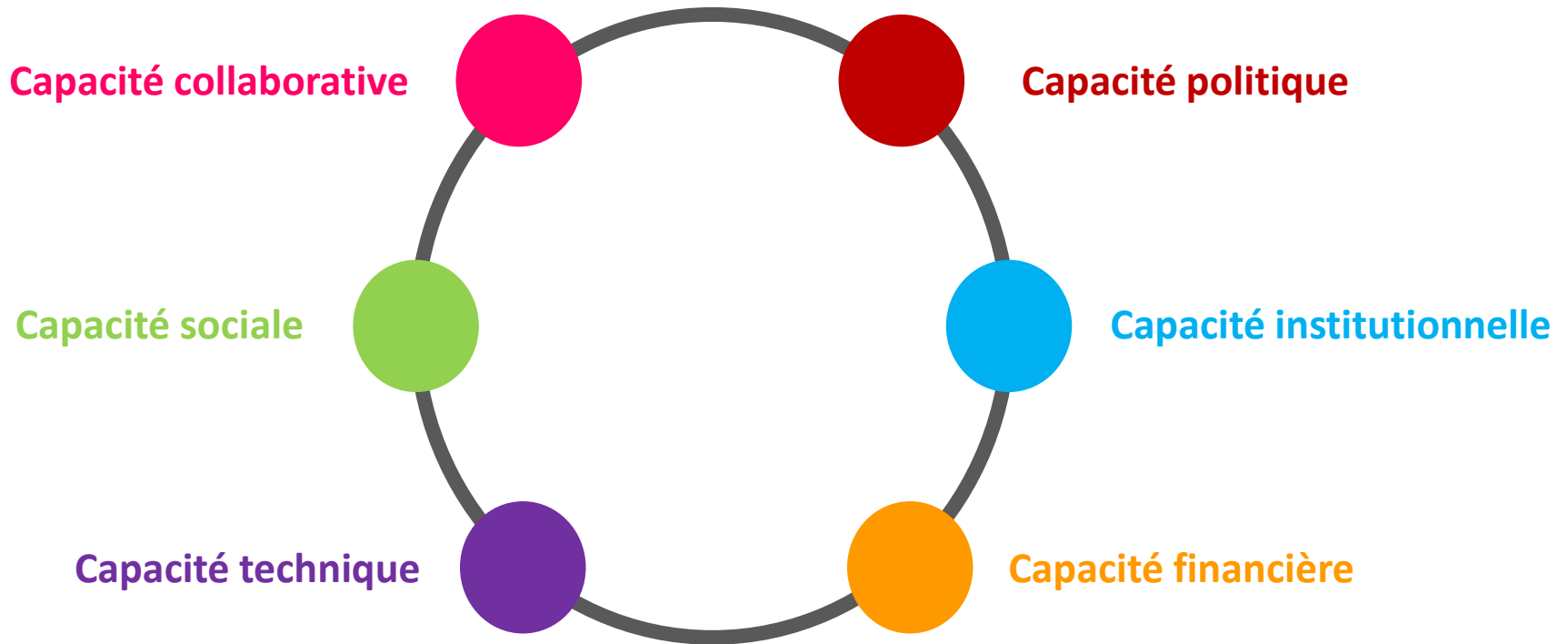
Mettre en place
des règlements

Des connaissances pour
élaborer les règlements

Des moyens financiers pour
les ressources humaines



Six capacités interdépendantes



Activité 3



Poser un diagnostic sur les capacités régionales à protéger et gérer durablement les eaux souterraines



Les capacités pour la PGES



Évaluer ses capacités



Diagnostic sur les capacités régionales



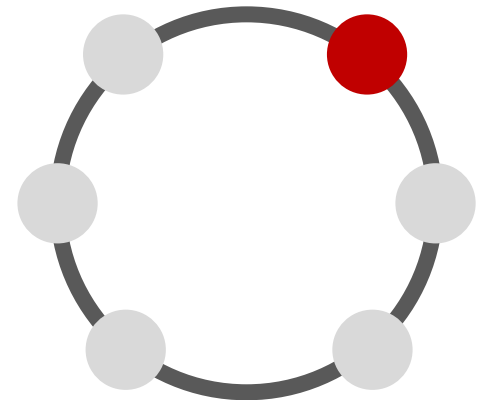
Les capacités pour la PGES

CdP
p. 20

CAPACITÉ POLITIQUE

Capacité à prendre des décisions en matière de PGES : leadership des décideurs (sensibilité aux enjeux de la PGES).

Facilite la prise de décision, le déblocage de fonds, l'attribution des ressources humaines pour la PGES.



Capacité forte : Ceux qui ont le pouvoir décisionnel dans mon organisme (ex.: élus, conseil d'administration) n'hésiteraient pas à prendre des mesures pour la protection des eaux souterraines et à consacrer une plus grande part du budget à la gestion de l'eau souterraine. Ils comprennent l'importance des eaux souterraines sur leur territoire d'action.

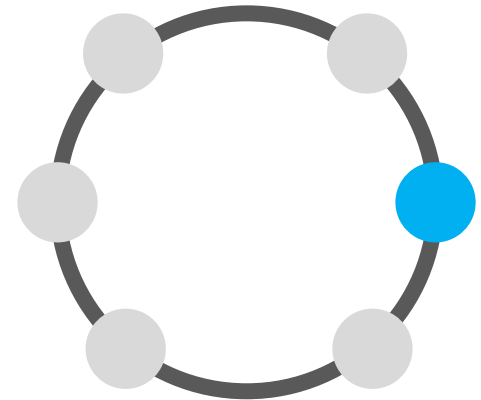


Les capacités pour la PGES

CdP
p. 20

CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE

Capacité conférée par le cadre institutionnel (lois, politiques) : rôles, responsabilités, types de mesures (réglementaires, non réglementaires), connaissance et l'habitude de l'organisme à utiliser les mesures.



Capacité forte : Le cadre institutionnel confère à mon organisme un pouvoir réglementaire en matière de PGES, il lui permet de développer des politiques de PGES, des campagnes de sensibilisation autant que de mettre en place des mesures économiques (ex.: réduction des taxes foncières pour la PGES). Tous ces outils sont maîtrisés par mon organisme et les individus de mon organisme qui œuvrent à leur élaboration et à leur suivi sont habitués à travailler ensemble.

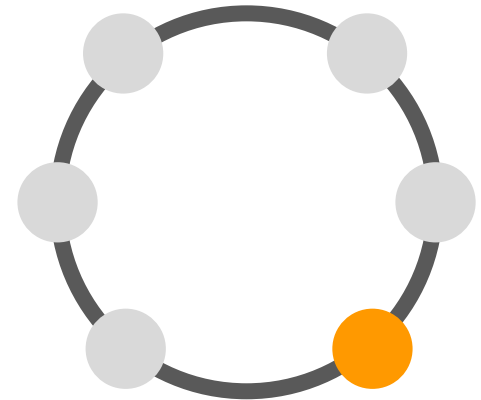


Les capacités pour la PGES

CdP
p. 21

CAPACITÉ FINANCIÈRE

Budgets alloués aux activités de PGES : disponibilité et récurrence. Permet l'embauche de personnel qualifié (compréhension des enjeux de PGES, élaboration et suivi des mesures)



Capacité forte : Budget dédié suffisamment important pour permettre de jouer un rôle dans la PGES (connaissance, mise en place de règlements, de campagne de sensibilisation, mesures de suivi, etc.).

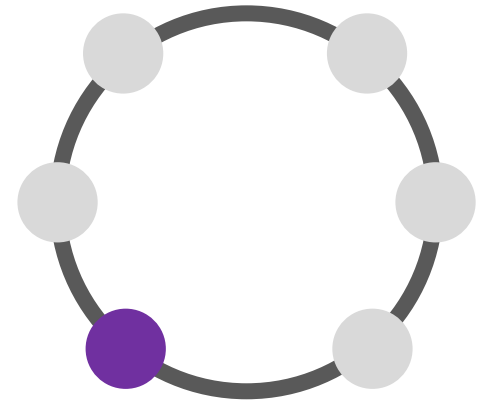


Les capacités pour la PGES

CdP
p. 21

CAPACITÉ TECHNIQUE

Capacité à comprendre les enjeux de la PGES : ressources humaines (connaissance et intérêt pour les enjeux de PGES) et données disponibles



Capacité forte : Individus qui sont familiers avec les enjeux de la PGES, qui peuvent manipuler les données sur les eaux souterraines et générer des connaissances utiles pour la prise de décision. L'organisme possède aussi les ressources suffisantes pour faire le suivi de ces mesures de PGES.

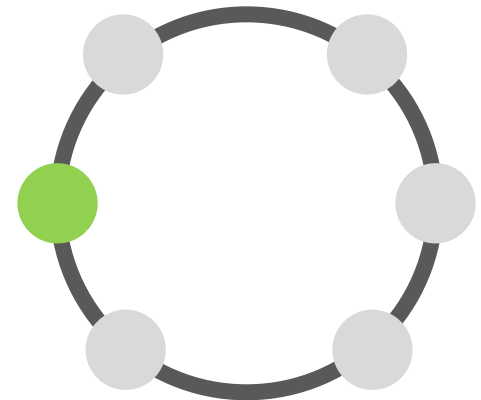


Les capacités pour la PGES

CdP
p. 21

CAPACITÉ SOCIALE

Degré de sensibilisation et de préoccupation des citoyens face aux enjeux de la PGES : implication citoyenne dans les débats, activités et actions pour la PGES, existence de comité citoyen pour la protection de l'eau, etc.



Capacité forte : Sur le territoire d'action de mon organisme, des groupes de citoyens sont déjà mobilisés autour d'enjeux de protection de l'eau. Cette mobilisation citoyenne est crédible aux yeux des décideurs.

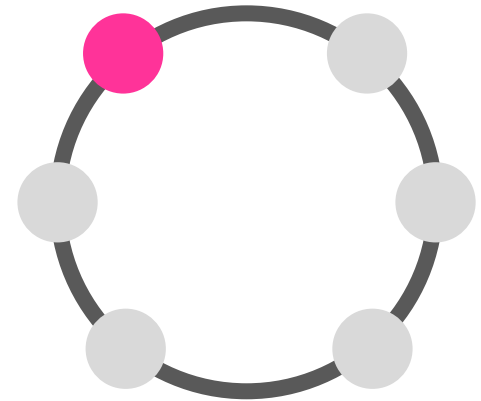


Les capacités pour la PGES

CdP
p. 21

CAPACITÉ COLLABORATIVE

Capacité à collaborer avec les autres acteurs du milieu : crédibilité de l'organisme, collaborations antérieures. Elle permet à l'organisme de joindre ses expertises à celles des autres, de demander du soutien et de développer des mesures de PGES plus intégrées voire, qui débordent les limites administratives.



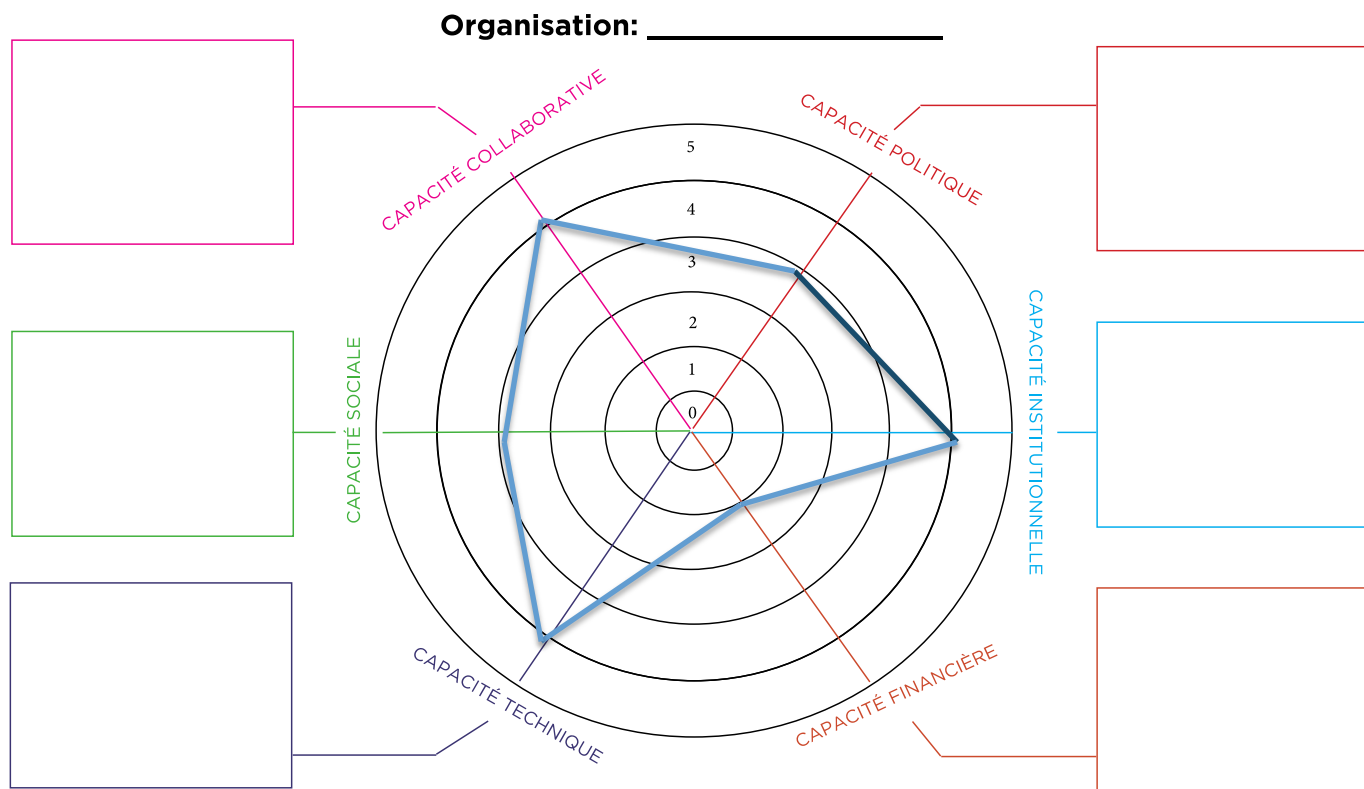
Capacité forte : Mon organisme est crédible dans le milieu. Son plan d'action est cohérent avec celui des autres organismes présents. Les partenariats qu'il a développés contribuent à plus de cohérence des actions en matière de gestion de l'eau entre tous les organismes présents. Ses partenariats ne profitent pas qu'à lui.



Exercice individuel : évaluer ses capacités

CdP
p. 22

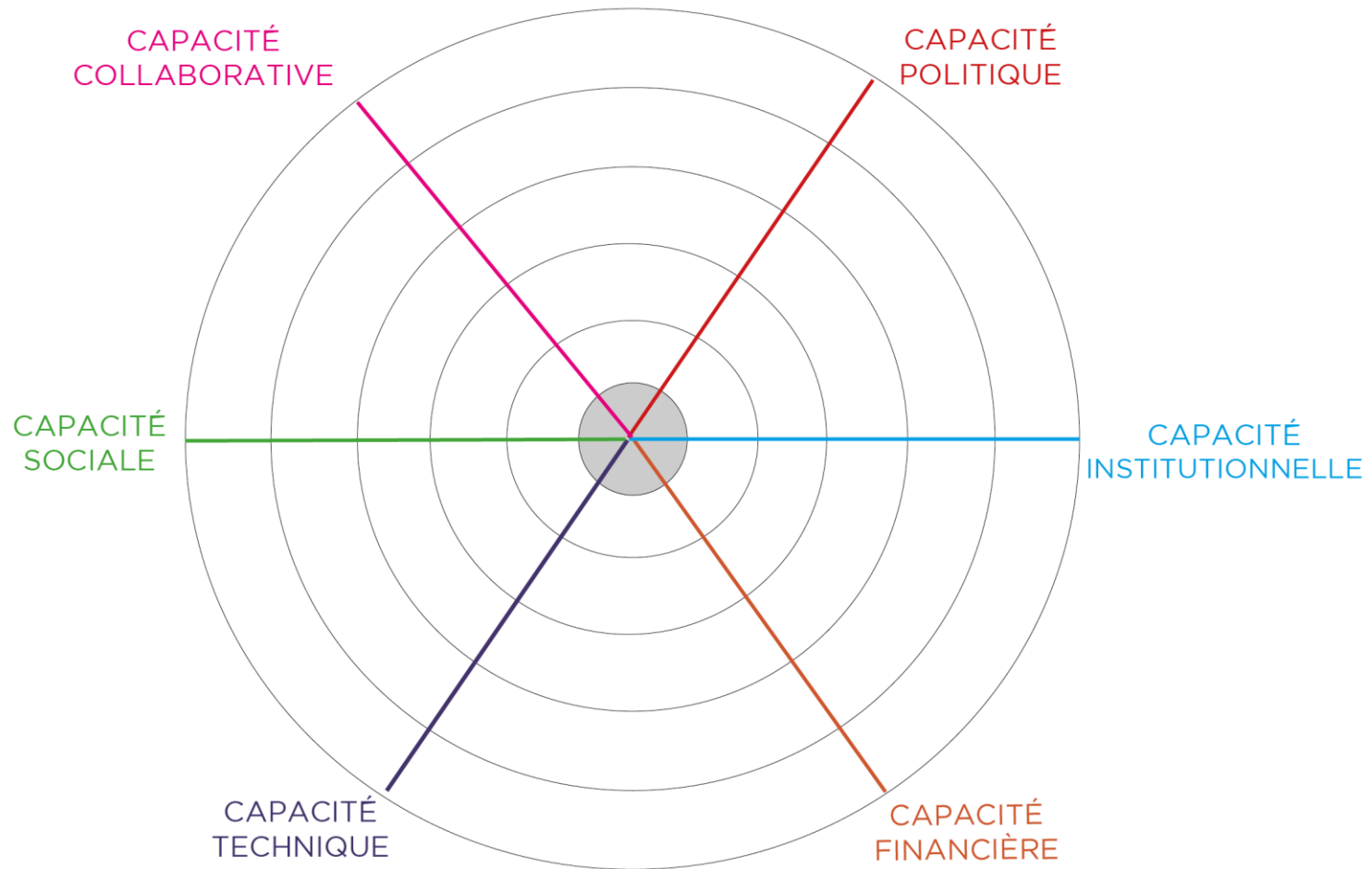
Évaluez individuellement les capacités de votre organisme à protéger et gérer les eaux souterraines de 0 à 5 (0 = capacité faible et 5 = capacité forte).





Discussion : Diagnostic sur la capacité régionale à la PGES

CdP
p. 23



Activité 4

Des stratégies
d'action pour les
enjeux de PGES



Activité 4



Développer une stratégie d'action pour la protection et la gestion de l'eau souterraine à l'aide d'outils non réglementaires



**Renforcer ses
capacités
d'action**



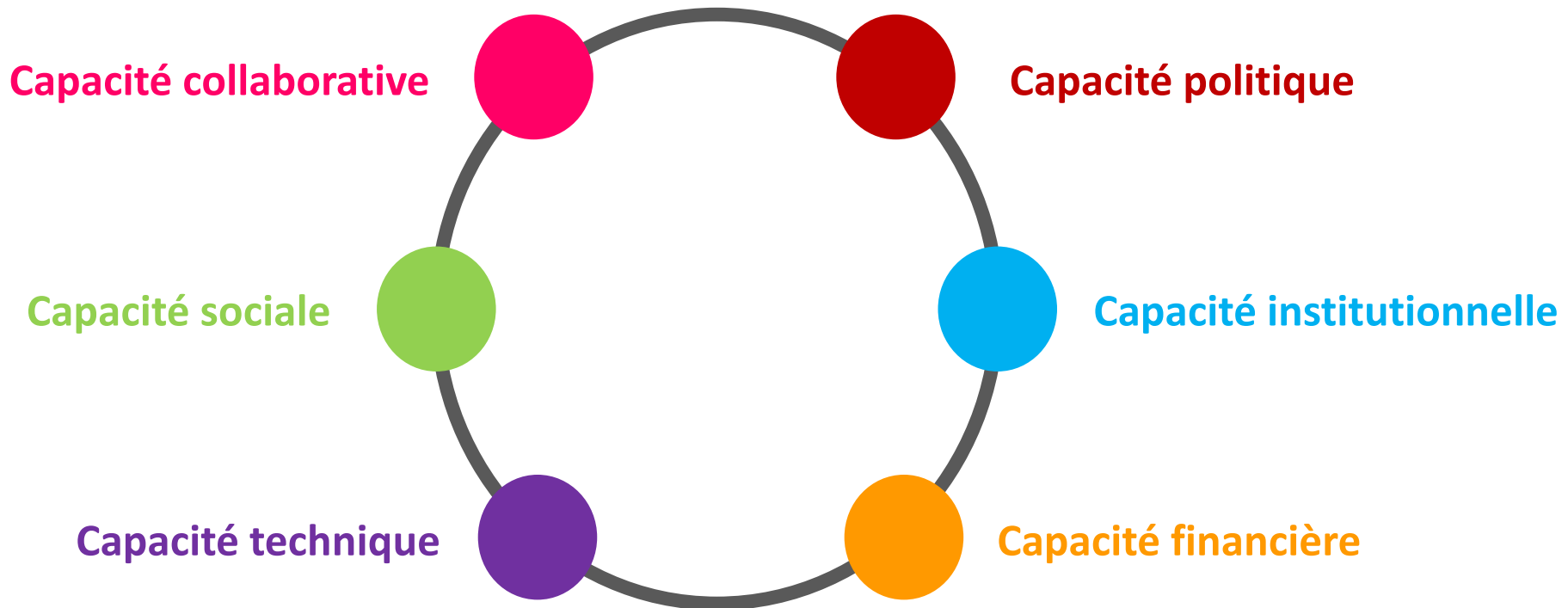
**Développer
une stratégie
d'action**

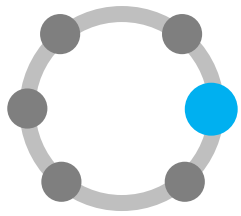


**Partager nos
stratégies**



Des exemples pour renforcer ses capacités en misant sur l'intelligence collective





Pourquoi ?

- Gérer un changement interne à l'organisation
- Améliorer la collaboration interne

Comment ?

CHANGE LAB

Désir/besoin
transformation



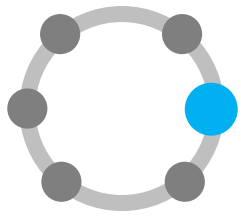
Collectivité/
organisation



Plusieurs cycles
courts



- Accent sur la transformation organisationnelle de pratiques
- Coévaluation des obstacles et des opportunités de la transformation
- Codesign et expérimentation de nouvelles pratiques en mode agile

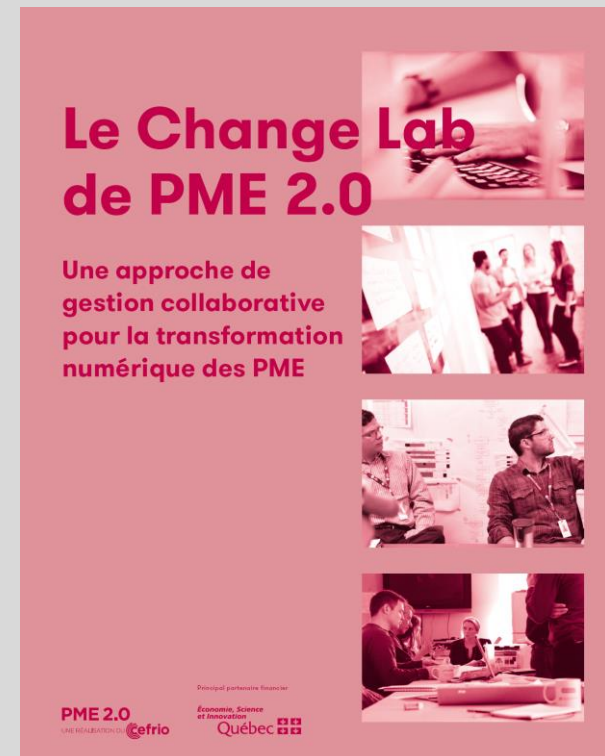


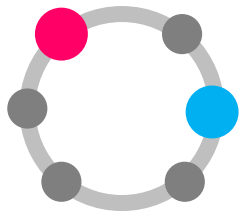
Capacité institutionnelle

EXEMPLE

LE CHANGE LAB DE PME 2.0 INITIÉ PAR LE CEFRIO

- Coconstruire le changement avec la contribution des usagers de la technologie (soit les employés)
- Mise sur la contribution des employés dans l'ensemble des étapes d'un projet technologique et favorise la collaboration et les communications ascendantes dans l'entreprise





Capacité collaborative et institutionnelle

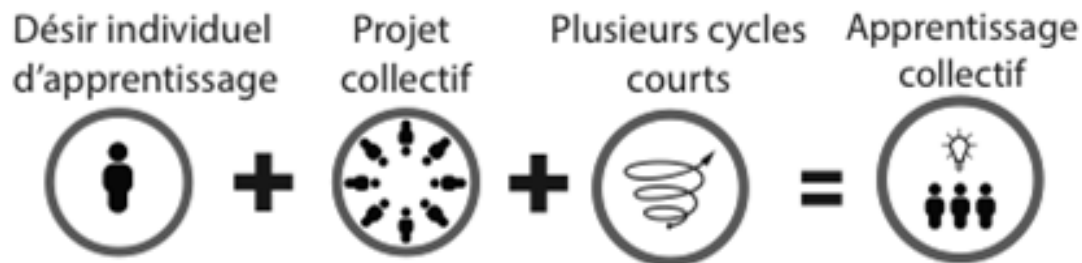
CdP
p. 26

Pourquoi ?

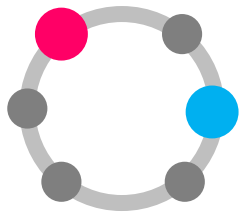
Se lier à ses partenaires et à de nouveaux réseaux pour trouver de nouvelles idées et solutions, ou de nouvelles manières de concevoir le problème

Comment ?

CERCLE D'APPRENTISSAGE



- Accent sur le développement individuel de connaissances et de compétences
- Favorise l'empowerment et l'engagement individuel au sein d'un projet collectif



Capacité collaborative et institutionnelle

EXEMPLE

CRÉ DE MONTRÉAL - CERCLE DE COLLABORATEURS POUR APPRENDRE À CONSTRUIRE LA COLLECTIVITÉ DURABLE DU 21E SIÈCLE

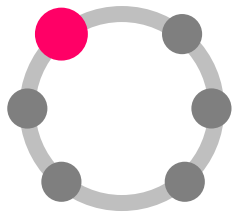
OBJECTIFS

- Se connecter à la réalité des partenaires terrain et usagers (milieu scolaire, jeunes, entreprises)
- Bonifier les projets porteurs actuels et innover pour répondre aux nouveaux besoins de la société (contexte de restriction budgétaire et de restructuration)



RÉSULTATS

- **Réseau de collaborateurs** ; identification de **principes d'action et des projets** porteurs pour la région ; Mise en place d'une cellule d'agents collaborateurs



Capacité collaborative

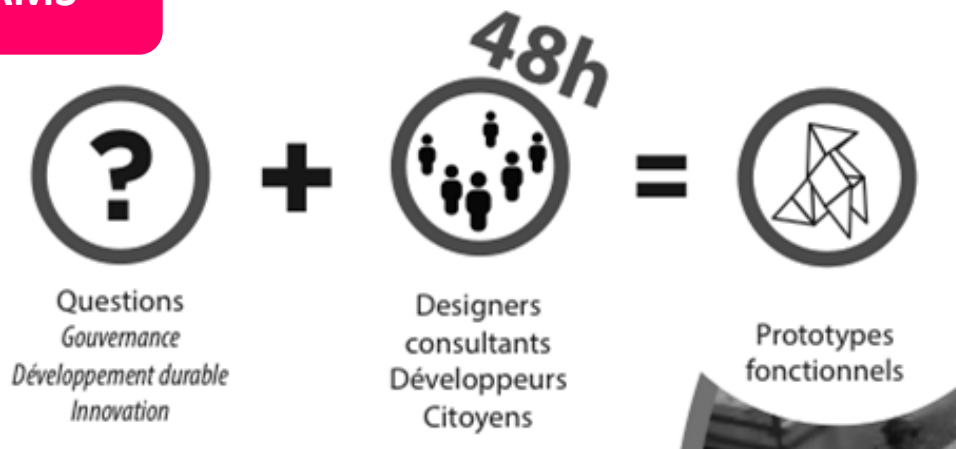
CdP
p. 26

Pourquoi ?

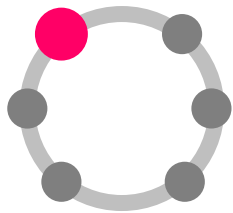
Se lier à ses partenaires et à de nouveaux réseaux pour trouver de nouvelles idées et solutions, ou de nouvelles manières de concevoir le problème

Comment ?

DESIGN JAMS



- Prototypage d'applications numériques pour répondre à des enjeux prédéfinis



Capacité collaborative

EXEMPLE

LE DÉFI AQUAHACKING DE LA FONDATION DE GASPÉ BEAUBIEN

- Jeunes concepteurs numériques, experts technologiques, experts de l'eau dans le but de développer des applications (web ou mobiles) visant à résoudre un enjeu lié à l'eau sur un territoire



RIVER RANGER

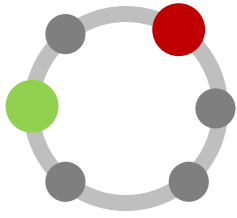
Une application qui vise l'engagement des riverains dans la préservation de la rivière des Outaouais.

<http://waterrangers.ca/>



MA RIVIÈRE - MY RIVER

Une plateforme ouverte qui consolide les problématiques de l'eau en un seul système, permettant leur résolution par la collaboration entre les citoyens, les municipalités et/ou les instances concernées.



Capacité politique et sociale

CdP
p. 27

Pourquoi ?

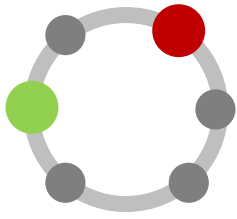
Mobiliser toutes les parties prenantes, des élus aux citoyens, pour trouver des solutions ancrées dans les besoins des usagers et rapprocher les élus des citoyens

Comment ?

LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE



- Accent sur le design par l'immersion au sein de communautés
- Coévaluation in situ des obstacles et des opportunités de design avec les parties prenantes
- Équipes volontaires et multipartites de résidents qui accompagnent le processus



Capacité politique et sociale

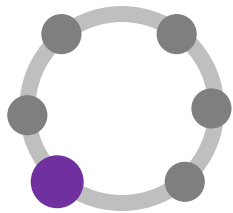
EXEMPLE

TERRITOIRES EN RÉSIDENCES DE LA 27^e RÉGION

Laboratoire d'innovation publique des Régions de France

- 12 projets créatifs
- 3 X 1 semaine de résidence
- Équipe pluridisciplinaire de résidents
- Espaces publics
- Co-développer avec les habitants du lieu des solutions concrètes et fonctionnelles
- Projets qui reposent sur la mobilisation de méthodes participatives expérimentales, en immersion, dans l'action publique.





Capacité technique

CdP
p. 27

Pourquoi ?

- Acquérir de nouvelles données
- Stimuler les nouvelles idées et projets

Comment ?

CONCOURS D'INNOVATION

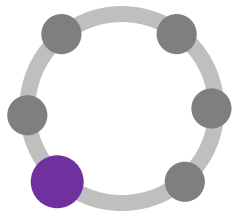


Appel à
idées



Récompense

- Stimuler la créativité régionale



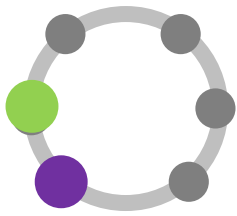
Capacité technique

EXEMPLE

Des « Idées neuves pour l'eau » de SUEZ

- Appel à projets ouvert à des initiatives individuelles ou collectives portées par des associations, des entrepreneurs, des chercheurs, etc.
- Dotation financière aux projets présentant un réel effet de levier et accompagnement pour contribuer à leur promotion et leur développement

The screenshot shows the website for 'DES IDÉES NEUVES POUR L'EAU', a subsidiary of SUEZ Environnement. The header includes the SUEZ logo, the text 'UNE FILIALE DE SUEZ ENVIRONNEMENT', and the program title. A navigation bar lists: PROFIL, LE CONTRAT POUR LA SANTÉ DE L'EAU, OFFRES ET SERVICES, 15 ENTREPRISES RÉGIONALES, AGIR POUR LA RESSOURCE, CARRIÈRES, and ESPACE MÉDIAS. The main content area is titled 'LE PROGRAMME' and lists: L'APPEL À PROJETS, INFORMATION ET SENSIBILISATION, REGARDS D'EXPERTS, INFOGRAPHIES ET CHIFFRES CLÉS, and RETOURS D'EXPÉRIENCES. A large background image shows a person standing on a path next to a body of water. An inset video player shows a man, Samuel JOUVET, 38 ans, from the Opie - Office pour Insectes et leur environnement, with a play button overlay.



Capacité technique

CdP
p. 27

Pourquoi ?

- Acquérir de nouvelles données et les démocratiser
- Accentuer la sensibilisation

Comment ?

PLATEFORMES COLLABORATIVES

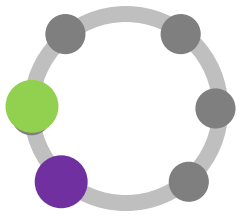
Espaces
virtuels

Communautés
de collaborateurs

Services collectifs
tangibles



- Favorise le partage de connaissances ou de services ou de compétences

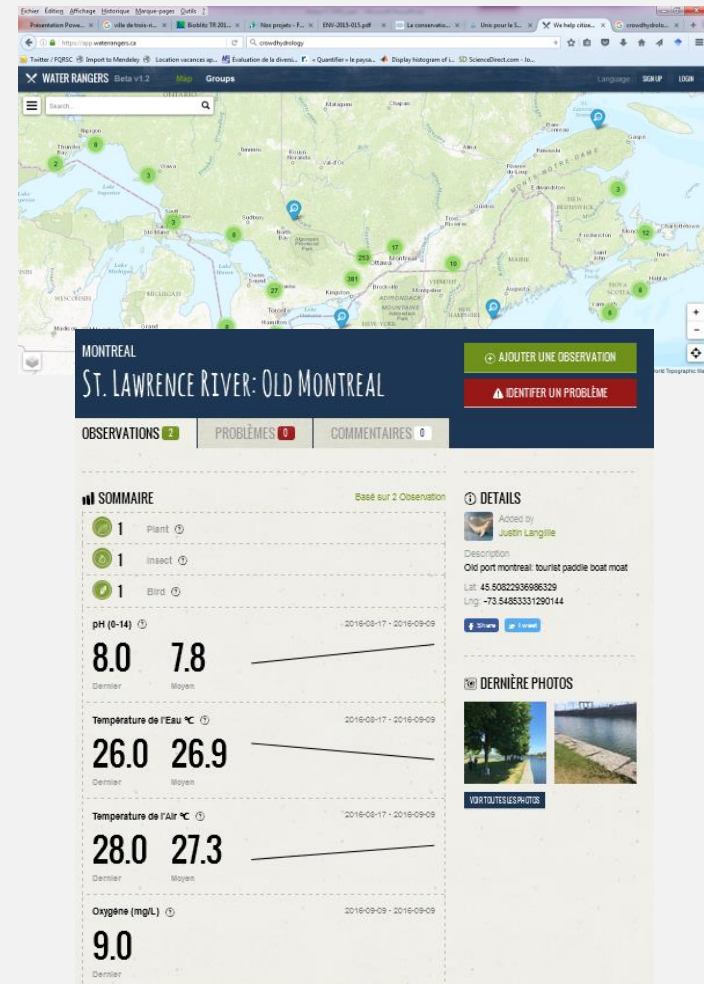
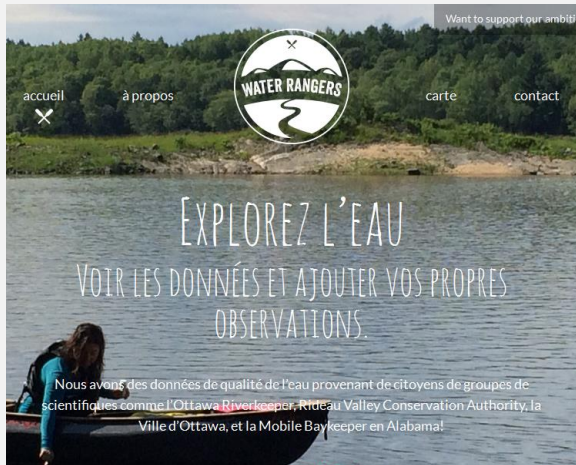


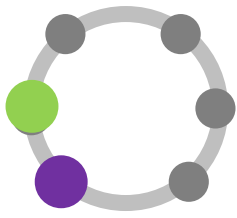
Capacité technique

EXEMPLE

WATER RANGERS

- Rendre disponible les données de la qualité de l'eau
- Entrée par les utilisateurs
- Guide d'interprétation pour les usagers de données de qualité de l'eau



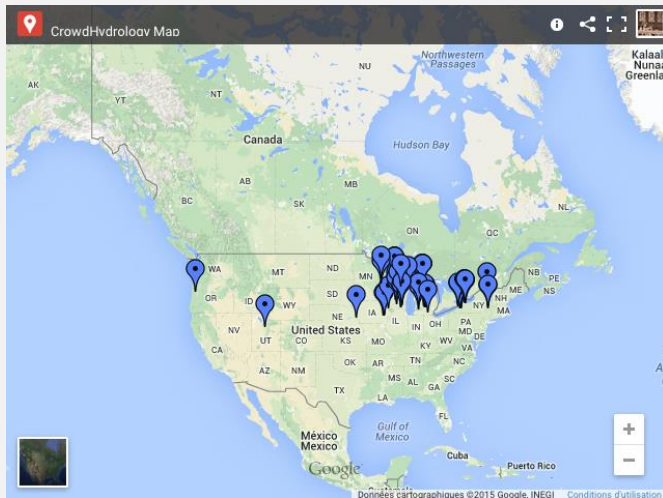


Capacité technique

EXEMPLE

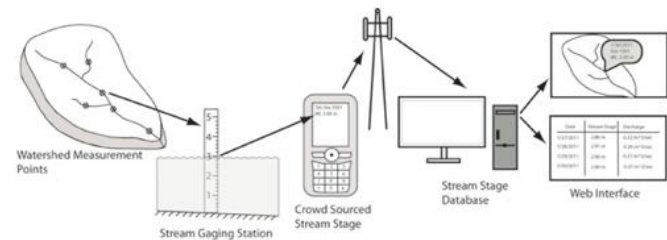
SCIENCE CITOYENNE

- Prise de données scientifiques par les citoyens



How It works

1. Read the stream stage off of the gaging staff at any of the CrowdHydrology gaging station
2. Text the station number and the stream stage to the phone number listed on the gage.
3. Stream stage is then added to our database and is published for public use on the CrowdHydrology web page.
4. Researchers, Students, Outdoors people, Resource managers, etc can then use these data free of charge.
5. Pat yourself on the back because you are Citizen scientist, and we could not have done this without your help





Exercice collaboratif

CdP
p. 28

En vous inspirant des outils non réglementaires et des cartes “outils inspirants”, élaborez une stratégie de protection et de gestion des eaux souterraines pour l’enjeu de votre table en tentant de solutionner le problème identifié.

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

1 LE PROBLÈME

Quelle est la source du problème ?

Qui sont les acteurs visés ?

2 NOS FORCES D'ACTION

Collaborative Politique
Sociale Institutionnelle
Technique Financière

3 QUELS CHANGEMENTS SOUHAITONS-NOUS APPORTER ?

4 QUI SONT LES PORTEURS DE LA STRATÉGIE ?

5 NOS PROPOSITIONS D' ACTIONS

OUTILS RÉGLEMENTAIRES

OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES

ACTIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

CC BY NC ND Réseau québécois sur les eaux souterraines, 2016.

Le mot de la fin

- Que retenez-vous de nos échanges ?
- Qu'allez-vous faire demain pour la PGES ?
- Sondage d'appréciation

Continuez à nous suivre
rqes.ca